Rampolla, nonce à Madrid, est nommé nonce à Paris. Mgr di Rende est nommé cardinal.

**Notre légation à Stockholm**

Paris, 26 janvier. — Par suite de la nomination de M. Patenôtre au poste d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire de France en Chine, notre légation de Stockholm se trouve actuellement vacante.

Il est question, pour occuper ce poste, soit de M. Roustan, ministre à Washington, soit de M. Tricou, ancien ministre au Japon. Dans le cas où M. Roustan serait envoyé à Stockholm, M. Tricou, qui est actuellement en disponibilité, irait le remplacer à Washington.

**Défaite des radicaux suisses**

Fribourg, 26 janvier. — La révision constitutionnelle demandée par les libéraux unis aux radicaux vient d'être rejetée par 20,000 contre 8,150.

**L'internationale**

New-York, 26 janvier. — Dans un meeting qui vient d'avoir lieu à Chicago, les socialistes ont applaudi aux récents attentats de Londres et ont déclaré qu'on devait se servir de la dynamite contre les capitalistes.

**Mesures contre les anarchistes**

Vienne, 25 janvier.— La *Nouvelle Presse* assure de nouveau qu'une entente a été conclue à Skiernievice en vue de combattre les anarchistes. Le journal viennois dit que la convention prusso-russe est une preuve de l'exactitude de cette convention. Il ajoute qu'une convention analogue a déjà été conclue ou est sur le point d'être conclue entre la Russie et l'Autriche.

**Manifestation à la Sorbonne**

Paris, 26 janvier. — Une double manifestation a eu lieu aujourd'hui au cours de M. Caro, à la Sorbonne. On a sifflé l'académicien, auquel une partie de l'auditoire reprochait son discours sur la tombe d'Edmond About. Les partisans de M. Caro ont riposté par de vigoureux applaudissements.

**L'empereur Guillaume**

Berlin, 26 janvier.— Le prince Henri de Prusse, venu de Kiel il y a quelques jours, à cause de l'état de l'empereur d'Allemagne, vient de repartir pour cette ville.

L'empereur est toujours très faible ; mais le grand air, qui pourrait seul lui rendre des forces, lui est expressément défendu. Comme il manifestait hier, dimanche, le désir de faire une promenade en voiture découverte, le docteur Von Lauer lui dit tant qu'il y aurait un froid aussi vif, il ne pourrait répondre de rien si l'empereur persistait à vouloir sortir. Le bal de souscription de l'Opéra aura lieu tout de même samedi prochain, mais l'empereur n'y assistera pas.

**Troubles à Moscou**

Londres, 26 janvier. — D'après une dépêche adressée au *Daily-News*, une émeute a éclaté à Moscou. Il y a eu, dit-on, un grand nombre d'arrestations. Pendant l'émeute, plusieurs magasins auraient été pillés. La plus grande agitation règne toujours dans la ville.

# BULLETIN ÉCONOMIQUE

LES TISSEURS EN AMÉRIQUE. — Un journal français de New-York, le *Messager franco-américain*, publie un document qui n'est pas sans intérêt pour les ouvriers lyonnais :

« Monsieur le directeur du *Messager*,

» Nous, ouvriers tisseurs en soie d'une des fabriques de West-Hoboken, portons à la connaissance de nos camarades qu'après deux rabais subis en moins de douze mois sur nos prix à façon, il vient de nous être fait une diminution de 4 cents par yard de 9 cents en moins d'une année.

» En conséquence, à la suite d'une réunion préliminaire, nous avons eu ce matin un entretien avec le chef de notre fabrique et lui avons déclaré qu'il nous est impossible, avec ses prix, de gagner notre vie. Il nous a répondu qu'il ne pouvait payer davantage et que sa fabrique restait ouverte à quiconque voudrait y travailler dans les conditions ci-dessus indiquées.

» Tous, immédiatement et d'un commun accord, nous avons quitté l'ouvrage. Nous croyons en cela mériter l'approbation générale, car on ne peut admettre que 6 dollars — le maximum possible aux prix actuels — soient une rémunération suffisante pour le travail pénible de toute une semaine de tissage.

» Nous invitons — pour ce soir et tous les soirs de cette semaine—tous les ouvriers, nos confrères, de toute nationalité aux réunions qui auront lieu, à huit heures, à George's Arbeiter Hall, Paterson avenue, West Hoboken, pour y discuter paisiblement la situation.

» Nous espérons, monsieur le directeur, que vous voudrez bien prendre cette lettre en considération et l'insérer dans votre journal, toujours ouvert aux intérêts français aux Etats-Unis, car, dans la fabrique à laquelle nous appartenons, la majorité des ouvriers est française.

» Recevez par avance, monsieur le directeur, les remerciements de tous, sans distinction de nationalité.

» Les tisseurs en soie de West Hoboken. »

Ainsi, en Amérique même, cette patrie des salaires élevés, il arrive que le salaire d'une semaine peut descendre à 30 fr.

Avec 120 fr. par mois, ajoute le journal américain, en France un ouvrier sérieux vit bien ; mais ici, un dollar n'est pas plutôt cassé, comme on dit, qu'il est fichu, comme on dit encore. C'est une dérision que de prétendre que l'Amérique soit le paradis des ouvriers.

Au dernier moment, nous apprenons que, parmi les passagers débarqués, hier, par le *Canada*, se trouvent quarante tisseurs en soie, qui viennent chercher de l'ouvrage dans diverses localités. Ces braves gens ne pouvaient arriver dans une saison plus inopportune, le nombre des ouvriers de cette partie excédant déjà considérablement les besoins dans presque toutes les fabriques de soieries des Etats-Unis. C'est à se demander quels sont les mauvais génies qui poussent ainsi tant de travailleurs à s'expatrier sur de fausses données et de décevants mirages. Quels qu'ils soient, ils sont bien coupables et ne méritent que des malédictions.

**Observations météorologiques.** — *Paris, 27 janvier.* — La pression barométrique est de 762 à Brest ; 763 à Biarritz, Dunkerque ; 769 à Belfort. — Le baromètre baisse de 2mm à Valentia ; 1 sur les côtes ouest de la France et en Provence. — Temps probable : vent des régions sud, ciel beau. — Température froide.

# CHRONIQUE LOCALE

## ROUBAIX

AVIS AUX ÉLECTEURS. — *On procède en ce moment à la révision des listes électorales.*

*Que nos amis n'attendent pas à la dernière heure pour s'assurer s'ils sont inscrits, et que ceux qui ne le sont pas fassent les démarches nécessaires, car, cette année, l'inscription prend une importance exceptionnelle, puisque cette liste servira de base aux prochaines élections législatives.*

*Les électeurs doivent s'assurer avant le 4 février de* LEUR INSCRIPTION *ou de leur* MAINTIEN *sur les listes électorales. Elles sont déposées à la Mairie, bureau du secrétariat.*

*Ceux qui seraient absolument empêchés de faire cette démarche, peuvent envoyer leurs noms, prénoms, âge et domicile au bureau du « Journal de Roubaix. »*

*Nous nous chargerons de vérifier leur inscription et, en cas d'omission ou d'irrégularités, ils seront aussitôt avertis.*

*Prière à tous nos amis de communiquer et de rappeler cet avis aux électeurs de leur connaissance.*

**Commissions municipales.** — Les membres des 1re et 3e commissions se réuniront à la mairie, le mardi 29 janvier, à 5 heures et demie. Voici l'ordre du jour :

1° Gare du chemin de fer du Nord : Reconstruction. — 2° Création d'un port au Sartel. — 3° Demande de classement de la rue St-Jean. — 4° Construction d'un aqueduc, rue Descartes. — 5° Classement et mise en état de viabilité de la rue de l'Industrie. — 6° Enquête parcellaire, rue Beaurewaert. — 7° Expropriations : demande d'un crédit de 2741 fr. 50. — 8° Question du gaz — 9° Vidanges inodores. — Proposition de M. Copin.

Les membres de la 1re commission se réuniront à la mairie le mercredi 28 janvier, à 5 heures et demie. Ordre du jour :

1° Rue Fulton (réclamation de M. Hacquet). — 2° Octroi. — Déchets de briqueterie et scories. — 3° Legs Hilarion-Frémaux. — 4° Mont-de-Piété. — Budget supplémentaire de 1884

**Grande Fanfare et Cœcilia Roubaisienne.** — C'est dimanche prochain, à 7 heures du soir, à l'Hippodrome roubaisien, que ces sociétés offriront le grand concert d'hiver à leurs membres honoraires.

Ainsi que nous l'avons annoncé, Mlle Marie Salembier, cantatrice, élève de Mme Landouzy et 1er prix d'excellence à l'Académie nationale de Roubaix, se fera entendre à ce concert.

M. J.-B. Décottignies, hautbois solo de la musique du 43e régiment de ligne et 1er prix du Conservatoire de Lille, et M. Adolphe Gabelles, clarinettiste, 1er prix du Conservatoire de Lille, sont également engagés.

Les organisateurs se sont aussi assurés le concours du Sextuor artistique, composé de MM. Paul Fournier, Pierre Gemynick, J. Waetjens, L. Wael, A. Legrand et Carlos Desurmont ; de M. Guillaume Servraux, baryton de la *Cœcilia roubaisienne*, de M. Emile Marcy, et M. Henri Verghote, chanteurs comiques.

Avec de tels éléments, cette fête ne peut manquer de réussir.

Le premier pourtour et les fauteuils d'orchestre seront exclusivement réservés aux membres honoraires et aux familles des membres actifs des deux sociétés.

Les personnes étrangères aux sociétés seront exceptionnellement admises à ce concert moyennant : 3 francs aux loges, 1 franc aux 1res galeries, 0,50 centimes aux 2es galeries.

(L'entrée des secondes galeries se fera par la rue des Longues-Haies).

Pour la location des loges, s'adresser chez M. Lesguillon, imprimeur, rue du Vieil-Abreuvoir, et pour les autres cachets : 1° au local de la *Grande Fanfare*, hôtel des pompiers ; 2° au local de la *Cœcilia*, rue de l'Alma, 159 ; 3° et aux bureaux du *Journal de Roubaix*.

Sous peu de jours, nous publierons le programme complet de cette fête musicale.

**Conférence de M. Ardouin Dumazet** — *Tlemcen et la vallée de la Tafna*, tel a été, on le sait, le sujet traité par M. Ardouin, samedi dernier, à la Bourse de Roubaix.

Après avoir dépeint le contraste frappant qui existe entre Carthagène, port espagnol d'embarquement vers l'Afrique, et Oran port de débarquement en Algérie — contraste tout à l'avantage de notre colonie, — le conférencier énumère les différentes productions de la région Oranaise, les vignes nombreuses, les plaines fertiles couvertes de blé, les orangers aux fruits savoureux.

Conduisant ensuite son auditoire à Tlemcen, il décrit les villages, les forêts, les sources d'eau douce et les lacs salés que l'on rencontre sur la route. Misserghien, Lourmel, Bou-Tlelis, le Rio-Salado, Aïn-Temouchet, Aïn-Kial, sont successivement dépeints avec une telle facilité d'élocution que l'auditoire, malgré l'étrangeté de ces noms arabes, suit l'orateur avec un visible intérêt.

Parlant des mines de fer de Beni-Saf, M. Ardouin Dumazet cite ce fait que la concession, vendue *deux cent mille* francs au début de l'entreprise, fut revendue presque séance tenante pour la somme de cinq millions à une Compagnie d'exploitation.

Le minerai est à fleur du sol ; il contient de 50 à 60 0|0 de fer et de manganèse.

A Aïn-Tekbalète on trouve de magnifiques carrières d'onix. Plus loin, on entre dans la région des oasis. Près du village de Négrier, on trouve une forêt que le conférencier ne craint pas d'appeler la huitième merveille du monde. On y rencontre des oliviers immenses ayant deux ou trois cents ans et dont la circonférence dépasse quatre mètres.

Dans cette région, très irriguée, viennent à merveille tous les fruits, tous les légumes et toutes les fleurs de France.

Arrivant à Tlemcen, l'orateur rappelle les origines de cette ville qui fut d'abord *Pomaria* sous les Romains et *Agadir* sous la domination arabe.

Il existe encore, de ces époques éloignées, des ruines en terre, mais devenues aussi dures que la pierre, et un minaret de trente-cinq mètres de hauteur entièrement construit en pierre de taille.

De Tlemcen, situé à 814 mètres au dessus du niveau de la mer, on aperçoit distinctement à l'horizon, les reflets bleus de la Méditerranée, qu'une distance de plus de 50 kilomètres sépare pourtant de l'observateur. De cette hauteur, on jouit d'un coup d'œil féerique. Les nombreux ruisseaux qui arrosent les vallées de la Tafna, sont bordés de chaque côté d'épais buissons de lauriers-roses. On ne peut rien imaginer de plus ravissant que ces multiples rubans, toujours fleuris, dont les gracieux méandres sillonnent la contrée en tous sens.

Avant de quitter Tlemcen, M. Ardouin-Dumazet en décrit les principaux monuments ; la porte Bou-Medine, le tombeau de Boaldil, les mosquées de Djama-el-Kebir et de Djama-Abou-el-Hassen dont les sculptures intérieures sont des merveilles d'originalité, le minaret du Mechouard et celui de l'école arabe française.

Parlant des rues de Tlemcen, le conférencier raconte qu'elles ont été percées à coup de boulets par Cavaignac.

Au delà de Tlemcen, en remontant le cours de la Tafna, on rencontre Mansourah, village français de 700 habitants ; puis le centre de Sidi-Bou-Medine où se trouve le tombeau du saint musulman qui portait ce nom. La mosquée de Sidi-Bou-Medine peut être visitée — moyennant finance — par les européens. Le tombeau est couvert de drapeaux offerts par les officiers généraux qui ont passé par là ; le duc d'Aumale, Bazaine, Mac Mahon, etc.

Plus loin, à proximité du village de Lamoricière, il existe des grottes ayant de trois à quatre kilomètres de profondeur, remplies de stalactites et de stalagmites. Le pays environnant est couvert de lauriers-roses et de figuiers.

Près des grottes de Beni-Smiel, on trouve des sources d'eau chaude incrustante. Cette eau laisse sur les rochers des dépôts calcaires qui prennent, à distance, les reflets d'une draperie blanche éblouissante. A Marnia, se tient le marché aux laines du Maroc ; il a une importance considérable. Enfin, on arrive au poste militaire de Sebdou.

Au cours de cette intéressante causerie, dont nous regrettons de devoir écourter le compte-rendu, M. Ardouin-Dumazet a raconté, avec beaucoup de charme, quelques légendes arabes très curieuses.

Il a résumé sa conférence en disant qu'il n'existe pas, au monde, de pays plus joli que la vallée de la Tafna. Il a exploré cette contrée sans escorte, en compagnie d'un Roubaisien.

Tous deux ont pu constater que la sécurité y était aussi complète que le climat y était sain.

Il dit qu'on pourrait appeler la région qu'il vient de décrire : *le pays des peintres*, tant il en a rencontré sur sa route copiant des sites d'une richesse de coloris dont nous ne pourrions nous faire une idée.

En terminant, M. Ardouin-Dumazet dit qu'en choisissant pour sa conférence ce sujet intéressant, il a cru faire à la fois une œuvre utile et patriotique. V. D.

**Un sauveteur.** — Deux enfants, qui jouaient lundi sur la glace, près de l'église du Sartel, ont failli être victimes de leur imprudence. Malgré les avertissements réitérés de plusieurs personnes présentes, ils s'étaient aventurés à un endroit où la croûte de glace était très mince. Bientôt un craquement se fit entendre, la glace se rompit sous le poids, et les enfants disparurent sous l'eau. Un passant, M. F. .., qui habite la Grande-Rue, est accouru immédiatement à leur secours et a pu les retirer sains et saufs.

**Accidents.** — Les deux ouvriers qui ont été blessés lundi matin à l'établissement Browaeys, par la chute d'une toiture, se nomment Vandelameulebrouck et Jules Pope : ce dernier est de Lys-lez-Lannoy. M. le docteur Godefroy, qui leur a donné les premiers soins, les a fait reconduire à leur domicile : leurs blessures n'ont aucune gravité.

— Dimanche, vers minuit, un ouvrier, nommé François Allard, qui revenait de visiter l'un de ses petits-enfants, dangereusement malade, a glissé en face l'épicerie Bogaert, rue de Condé, et, en tombant, s'est fracturé la jambe gauche. M. le docteur Lepoutre l'a fait admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

**Vol à l'étalage.** — Léonard Vanpeteghen, tisserand, ayant besoin d'une casquette neuve, a voulu s'en procurer une à bon marché. Lundi soir, passant devant l'étalage de M. Duburcq, chapelier dans la Grande-Rue, il saisit précipitamment une magnifique casquette de soie et la dissimula dans sa poche. Mais M. Duburcq avait vu opérer le filou et s'empressa de lui mettre la main au collet et de le maintenir jusqu'à l'arrivée d'un agent. Vanpeteghem, conduit au commissariat du 3e arrondissement, a été transféré mardi matin à la maison d'arrêt de Lille.

**Spillebeen** est un Brugeois qui, depuis longtemps, a quitté sa ville natale pour aller vivre aux dépens des habitants des contrées voisines. Depuis quelques semaines, il vit à Roubaix de la charité publique ; mais, quand il a ramassé quelques sous, il les dépense aussitôt en petits verres et s'enivre fréquemment. Lundi, il se présentait en cet état chez un cabaretier de la rue Saint-Vincent-de-Paul, M. Clodimir Verhaeghen et exigeait de ce dernier un peu d'argent « pour pouvoir se coucher ». Devant le ton menaçant de cet homme, M. Verhaeghen n'hésita pas à prévenir la police, et Spillebeen a été « coffré » sous la triple inculpation d'ivresse manifeste, de mendicité et de vagabondage. Tout cela forme un joli petit bilan à son actif, et le tribunal correctionnel lui assurera un domicile stable, au moins pour plusieurs semaines.

**Chronique colombophile.** — Dans sa séance du 25 janvier, l'*Union fédérale colombophile*, établie chez M. Denis Desfontaines, vient de renouveler sa commission de la manière suivante :

MM. Achille Morel, président d'honneur ; Jules Rabaux, président ; Edmond Mession, vice-président : Ernest Herman, secrétaire, J.-B. Maes, secrétaire-adjoint ; Denis-Desfontaine, trésorier ; Anaclet-Deharchies, économe ; Charles Desbucquois, Désiré Corselis, Gustave Delplancke, Arthur Leman, Gallens, commissaires.

Les Sociétés voulant faire partie de la fédération, devront adresser leur demande au président d'ici au 15 février, dernier délai.

**Ephémérides de la charité roubaisienne.** — 20 janvier 1605. — Donation par Louis de Melun, prince d'Epinoy, marquis de Roubaix, de 14 cents de terre à la croisette du Pret pour l'obit de dame Yolente de Werchin, à l'Hôpital Ste-Elisabeth de Roubaix. Cet acte est la répétition ou la ratification de celui de janvier 1603, par lequel Lamoral, prince de Ligne et Marie de Melun, son épouse font la même donation. (Archives de Roubaix G. G. 287 f° 33 v°.)

20 janvier 1863. — Ouverture d'une souscription en faveur des ouvriers cotonniers de la Seine-Inférieure, atteints par la crise industrielle. L'œuvre de Bienfaisance qui s'organise dans toute la France, sera comprise de tous. Cet appel à la charité sera entendu de tous ceux qui comprennent les devoirs de leur position : les ouvriers de Roubaix, eux-mêmes donneront volontiers à leurs frères malheureux. (*Journal de Roubaix* n° 772.)

**CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX**

*Mouvement de la semaine du 19 au 24 janvier 1885*

| | Nombre de colis | Poids présentés |
|---|---|---|
| 1° Laines peignées mécaniquement | 3.027 | 325.716 k. |
| 2° » blousses | 4 | 459 |
| 3° » filées | 339 | 36.272 |
| 4° Soies | 10 | 595 |
| 5° Cotons | 360 | 38.501 |
| Totaux | 3 740 | 401 516 k. |

Décreusage 14 1|2 opérations.
Titrage .. 197 1|2 id.

*Le Directeur de la Condition publique de Roubaix.*
A. MUSIN.

## TOURCOING

L'enfant du sieur Leduc, cafetier, rue de la Gare, une petite fille âgée de quatre ans, qui s'était brûlée, il y a quelques jours, aux jambes et au ventre, avec de l'eau bouillante, est morte samedi soir après d'atroces souffrances. Une jambe du pauvre bébé était déjà toute gangrenée.

**Accidents.** — Lundi soir, J.-B. Leman, fileur, regagnait son domicile rue Famélard, quand en passant sur la place des Halles, il glissa en bas d'un trottoir et se brisa la cheville du pied droit. Leman a été transporté chez lui.

**Fraudeurs.** — Lundi, des préposés de douane de Bousbecque ont arrêté le nommé Delart, domicilié à Linselles, porteur d'une forte charge de tabac.

Le même jour, les préposés Chevaut et Vasseur, de Tourcoing, mettaient la main sur un autre fraudeur, Bost, qui portait un sac de café torréfié.

**Bousbecque.**— Un accident qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit à Bousbecque.

Une dizaine d'enfants, tant garçons que filles, s'amusaient à glisser sur la fosse qui entoure la ferme de M. Van Elslande ; tout à coup, la glace se rompit et la nommée Cécile Polnecq, âgée de neuf ans, tomba à l'eau.

A cette vue, deux courageux enfants, Jean-Baptiste Olivier, douze ans, et Léon Paux, onze ans, s'élancèrent au secours de l'infortunée qui poussait des cris déchirants. Ils parvinrent, non sans quelque danger, à retirer de l'eau la jeune Polnecq, qui en sera quitte pour la peur.

## LILLE

**Le public dans les gares.**— M. le ministre des travaux publics vient d'adresser aux administrateurs des Compagnies des chemins de fer une circulaire les invitant à prendre, dans toutes les gares, les dispositions nécessaires pour qu'à partir du 1er avril prochain les voyageurs, aussitôt qu'ils sont munis de billets, puissent pénétrer sur les quais d'embarquement et prendre place dans les voitures.

La circulaire fait observer que ce régime, appliqué sur le réseau de l'Etat et dans diverses grandes gares d'autres réseaux, comme à la gare d'Orléans, à Paris, n'a révélé, après une assez longue expérience, aucun inconvénient qui fût de nature à contrebalancer les sérieux avantages qu'il présente pour le public.

**L'incendie de la rue des Trois-Mollettes.**— M. Six, commissaire de police, a entendu M. Pilate, le principal locataire de la maison n° 32, rue des Trois-Mollettes, incendiée vendredi dernier. Le sinistre, ainsi que nous l'avons dit, doit être attribué à l'explosion d'une tourie d'essence.

**Courses de Quesnoy.** — Dans son audience de lundi, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire des courses de Quesnoy. M. Lefebvre Ducrocq a été débouté de sa demande en responsabilité des membres de la Société des Courses, attendu que ceux-ci n'avaient donné aucun mandat à Lemonnier ; qu'aucune Société n'avait été formée et que les susdits membres ne portaient pas d'insignes particuliers ; attendu aussi que c'est Lemonnier qui a payé au Bureau de bienfaisance le droit des pauvres.

**PETITE CORRESPONDANCE**

A. C. — Oui.

**Noms des électeurs rayés depuis un an des listes électorales de Roubaix.** — Nous croyons faire œuvre utile à quelques-uns en publiant les noms des électeurs qui, pour des causes diverses, ont été rayés des listes depuis un an.

Nous donnerons, à la suite de chaque nom, le motif de la radiation.

Nous rappelons aux citoyens qui auraient des rectifications à présenter qu'ils peuvent le faire jusqu'au 31 mars, date de la clôture définitive des listes.

Paul Aubert, garçon boulanger, à Croix. — Charles Aubert, architecte, id. — Théophile Becquet, voyageur, au Blanc-Seau. — Georges-Louis Benjamin, employé de commerce, à Croix. — François Berdelle, id , id. — Alfred-Joseph Bernard, rattacheur, id. — Alfred-Auguste Bernard, directeur de banque, à Valenciennes. — Paul-Louis Bettremieux, fabricant, à Paris — Augustin-Joseph Beuscart, fileur, à Wasquehal. — Henri-Julien Beuscart, tisserand, à Croix. — J.-B. Boite, piqueur de carton, à Paris — Adolph-Louis Bonte, employé de commerce, id. — Jules-Arthur Bonte, id., à Maubeuge. — Jérôme-Alphonse Bourgois, id. à Paris. — Adolphe Boussemrrt, mécanicien, à Calais — François-Alexandre Boyaval, employé, à Hauhourdin. — Alfred Bricourt, rattacheur, à Arras. — Auguste Brugnon, trieur de laines à Lille. — Louis-Auguste-Désiré Bury, negociant, en Amérique. — Alfred Callart, fileur, à Lille. — Edouard-Adrien Carbonnelle, ajusteur, id.

Jules-César Carré, peintre, Paris — Achille-Léon-Edgard Chieus, pharmacien, parti de Roubaix. — Jean-Dominique Clarisse, courtier, à Lille. — Edouard-Jules-Edmond Cocheteux, employé, id. — Louis-Joseph Cornille, ferblantier, à Paris. — Delphin-Charles Cuvelier, tisserand, à Lille. — Eugène Debled, coiffeur, à St-Quentin. — Adolphe Debril, apprêteur, à Paris. — Emile-Georges Déchenaux, négociant, à Tourcoing — Louis Decottignies, teinturier, à Croix — Alphonse-Louis Defossé, à Busigny. — Carlos-Louis Defresnes, contre-maître, à Wattrelos. — Victorien Dejaeyer, employé, parti de Roubaix — Léon Paul Delattre, brasseur, Mons-en-Barœul. — Eugène-Désiré Delebois, emballeur, parti de Roubaix. — René-Gustave Delebois, employé, id. — Arthur-Auguste Delebois, sans profession, à Arras — Emile-Joseph Delcroix, id, Estaimpuis.

Emile-Joseph Delcroix, mécanicien, à Tourcoing. — Tertulien Delcroix, m. adjoint d'office. — Edouard Deleporte, concierge, à Paris. — Henri-Joseph Delplanque, apprêteur, Armentières. — Louis-Désiré-Joseph Desbarbieux, boulanger, Lille-Fives. — Cyrille-Damas Desmette, tisserand, Croix. — Jules Destombes, trieur, parti de Roubaix. — Louis-François Devachter, tisserand, condamné en 1875 pour outrages aux mœurs. — Louis-Philippe Dewer, boulanger, St Pierre. — Adolphe-Joseph Dewitte, employé, à Tourcoing. — Alfred Dewyn, employé, à Paris. — Edouard-Louis Dhalluin, fileur, à Tourcoing. — Gustave Doué, commis des postes d'office. — Léon Dreyfus, négociant, à Paris. — Edmond-Erasme Druelle, étudiant, parti de Roubaix. — Joseph-Marie Dubar, tisserand, à Wasquehal — Auguste-Joseph Dubar, apprêteur, à Tourcoing. — Jean-Louis Dubois, menuisier, à St-Pierre. — Jules-Marie Duchesne, fileur, à Lille. — Jules Duforest, emballeur, à Paris

Gustave Duforest, emballeur, à Nancy. — Louis-Joseph Duforest, rotier, parti de Roubaix. — Alcide-Léon Duhamel, instituteur, d'office. — Pierre-Clotaire Duquesnes, employé, à Paris — Alphonse-Joseph Duquesnoy, sergent de ville, id. — Henri-Charles Duriez, apprêteur, à Croix — Emile J.-B. Duriez apprêteur, id. — Henri-Joseph Duriez, apprêteur, id. — Henri-Désiré Duthoit, ourdisseur, à Wattrelos. — Joseph Duthoit, jardinier, inconnu depuis 2 ans. — Jules-Charles Duych, boulanger, Blanc-Sceau. — Alfred Ehsen, emballeur, en Belgique. — Louis-Henri Ferraille, employé, à Courtrai. — Eugène Florin, fabricant, à Armentières. — Gustave-Clovis Florin, patissier, à Paris. — Paul-Jean Foucquier, manufacturier parti de Roubaix. — Alphonse Foulon, commis des Postes. id. d'office. — Auguste-Victor Gaudefroy, déchets, à Lille.

François Gaisse, tisserand, décédé. — Joseph-Emile Gemois, chaudronnier, à Lille. — Henri Ghesquier, lamier, à Wattrelos. — Henri-Charles Godart, apprêteur, à Paris. — Charles-Nicolas Godefroy, teinturer à Rumegies. — Jules Goulet, tisserand décédé. — Louis-Adonis Halle, journalier, inconnu. — Henri Heddebaut, charbonnier, à Tourcoing. — Louis Heylens, journalier, à Mouveaux. — Joachin-Joseph Hollain contributions indirectes, d'office — Auguste-Louis Honvault, mécanicien, Lille. — Victor Horrue, maréchal-ferrant, à Lannoy. — Xavier Jacol, tisserand, à Lille. — Amédée Joly, mouleur, parti de Roubaix. — Alexandre Lacombles, cabaretier, à Saint-Pierre-lez-Calais. — Arthur Lagache, forgeron, à Paris — Victor Lebrun, tisserand, à Croix. — Alfred-Elyse Leclercq, fileur, Kourpirel. — Carlos Lecœuvre, employé, Tournai. — Louis Leéomte, tisserand, à Tourcoing.

Louis Lecomte, farines, à Croix. — Clovis-Henri Lecoustre, S. P., parti de Roubaix — Jean-Baptiste Lecroart, tisserand à Tourcoing — Henri Lefebvre, contre-maître, à St-Quentin. — Jean-Baptiste Lefebvre, laveur, à Gand. — E.-L.-D. Lepers, journalier, à Lille.— Henri-François Leplac, fileur, à Reims. — Ed.-Aug. Letocart, employé, à Mons (Belgique). — Firmin-Louis Letocart, employé, parti de Roubaix. — Eug. L'Herbier, marchand de pierres, décédé. — Nicolas Manternack, teinturier, en Lorraine. — Jules-César Marissal, voiturier, près la station de Lys. — Eugène-Clément Montagne, employé, parti de Roubaix (4 ans). — Alphonse-Joseph Moulard, rentreur, à Paris. — Charles-Louis Nieulat, apprêteur, à Croix. — Antoine Odin, tisserand, au Blanc-Seau. — Edmond-Edouard Pilo, ajusteur, à Croix. — Fortuné-Augustin Pollet, domestique, au Blanc-Seau. — François-Joseph Pruvost, tisserand, décédé.

Liévin-Joseph Pottier, employé, à Lille, — Alfred Pouraire, sans profession, parti de Roubaix. — Jean Baptiste-Victor Quivy, cordonnier, à Paris. — Jules-François Roussel, industriel, à Bruxelles. — Gédéon-Octave Sailly, vérificateur général du Nord d'office — Florimond Spriet, dresseur, à Croix. — Gustave-Joseph Turpin, tisserand, à Wasquehal. — Charles-Joseph Vermersch, tisserand, à Tourcoing. — Agathon Vienne, fileur, parti de Roubaix. — Gustave Villette, représentant à Saint-Pierre lez-Calais — Jules-César Wattine, rentreur, à Lille. — Henri Wattel, peigneur, parti de Roubaix. — Marcq Weill, fabricant à Paris. — Gustave Willems, tailleur, à Cambrai. — Léopold Vinas, télégraphiste, d'office.

## NORD

**Haubourdin.** — Il y a quelques jours, Ismérie Pottier, âgée de 18 ans, se rendant à son travail à cinq heures du matin, a été abordée, rue de la Gare, par deux individus la figure noircie, qui lui ont demandé la bourse ou la vie. Elle leur a offert son déjeuner qu'ils ont accepté, puis ils ont voulu la fouiller, disant qu'elle avait de l'argent. La pauvre fille épouvantée, s'est mise à crier au voleur ! et, se dégageant, put prendre la fuite. Les malfaiteurs n'ont pas osé la poursuivre, mais ils lui ont adressé des menaces.

D'après les renseignements qu'elle a fournis sur le signalement des coupables, on espère les arrêter.

**Douai.**—*Un insoumis.*— Lundi matin, le maréchal-des-logis de gendarmerie Boutin, accompagné de M. Cointe, commissaire de police, se présentait cour Baleine, à Arras, au domicile du sieur Jules Desort, réserviste, condamné pour insoumission à quelques mois de prison, et échappé récemment de la prison militaire de Douai. Comme on s'y attendait, Desort, qui loge au 2e étage, était chez lui. En entendant M. Cointe qui, parvenu devant sa porte lui demandait d'ouvrir, il perdit sans doute la tête, car, ouvrant la fenêtre, il se précipita dans la cour.

Il fut relevé sans connaissance et ne revint à lui qu'après quelques minutes. Desort fut ensuite transporté à l'hôpital où l'interne de service a constaté que le réserviste insoumis ne s'était fait, dans sa chute, ni blessure, ni contusion. Il pourra donc regagner sous peu la prison militaire de Douai.

— M. P. Cailliatte, directeur de la succursale des anciens établissements Cail, à Douai, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

## PAS-DE-CALAIS

**Les élections sénatoriales.** — Le *Courrier du Pas-de-Calais*, après avoir donné le résultat de l'élection de dimanche, à Arras, ajoute :

« Nous n'affaiblirons, par aucun commentaire, la haute signification de ces chiffres.

» Il s'attestent, dans le Pas-de-Calais, un mouvement naturel et très accentué de retour à des doctrines politiques plus sages et surtout d'intelligente appréciation de la situation matérielle du pays, au point de vue des finances, de l'agriculture, du commerce, de l'industrie, des folles aventures coloniales, dont le ministère Ferry s'est fait une triste spécialité.

» C'est sur ce terrain que la lutte a porté, c'est sur ce terrain que le succès des conservateurs s'est si merveilleusement affirmé, devant ces délégués de nos communes, que nous croyons avoir justement qualifiés, en les appelant des jurés.

» Ils ont rendu leur verdict avec le calme, nous dirons presque avec la solennité d'un acte décisif et dont ils comprenaient la gravité.

» Ils ont, de propos délibéré, sans subir les influences politiques et administratives, donné gain de cause à la France, dont tous les intérêts, dont l'existence elle-même étaient engagés dans le débat : ils ont condamné hautement la politique du ministère opportuniste qui seule était en cause, et qui vient d'être frappée d'échecs significatifs.

— MM. Hamille et Paris adressent aux électeurs sénatoriaux la lettre de remerciements suivante :

« Messieurs les électeurs sénatoriaux,

» Le succès que nous venons d'obtenir répond à nos espérances.

» En nous confiant à une majorité de 300 voix le mandat de vous représenter au Sénat, vous avez donné une éclatante approbation à notre programme efficacement protectionniste et résolûment conservateur.

» Nos actes répondront à nos promesses.

» Avant de nous rendre à notre poste, nous avons un devoir à remplir : c'est d'adresser nos remerciements à tous ceux qui nous ont si vaillamment soutenus dans la lutte.

» L'union des conservateurs a fait notre force ; la journée du 25 janvier la rendra plus étroite encore Et cette union nous assurera, dans les prochaines élections législatives, une nouvelle victoire,

» Arras, le 25 janvier 1885.

» HAMILLE, PARIS, sénateurs. »

— L'honorable M Hamille, adresse la lettre suivante aux électeurs de l'arrondissement de de Montreuil, dont il était le député :

« Mes chers concitoyens,

» J'ai dû céder à d'honorables instances, pour poser ma candidature au Sénat. On a pensé que mon concours pouvait être utile, je n'ai pas hésité à le donner.

» Un succès qui dépasse toutes les espérances a couronné l'effort des conservateurs, mais j'aurais un vif regret de me séparer de vous, si je ne savais que les liens qui nous unissent ne se rompront pas et que ma nouvelle situation me permettra toujours de défendre, avec ceux du département tout entier, les intérêts spéciaux et si considérables de notre vaste littoral. Vous avez été mes parrains, dans ma nouvelle élection, c'est à la fidélité de votre confiance que je la dois en grande partie, laissez-moi vous en remercier avec une cordiale effusion.

» Laissez-moi en être fier pour moi-même, mais fier surtout pour l'arrondissement de Montreuil, qui vient d'attester une fois de plus son attachement aux principes de conservation sociale que je m'honore d'avoir toujours défendus.

» Votre vieil et fidèle ami,

» Victor HAMILLE. »

**Boulogne.** — *Un rapt.* — Il y a une quinzaine de jours, les époux Lecat, demeurant à Boulogne, rue des Ecoles, 30, donnaient l'hospitalité au sieur Félix Dufourny, quarante ans, ouvrier terrassier, qu'ils avaient connu alors qu'il se trouvait dans une position de fortune relativement aisée. Samedi, cet individu, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire chaque jour, alla porter son repas à Lecat, employé sur les chantiers du port en eau profonde. A son retour, profitant de ce que la femme Lecat se trouvait seule, il lui fit des propositions décolletées. Mme Lecat refusant avec indignation, Dufourny s'empara d'un vieux couteau de cuisine et menaça la pauvre femme de la tuer ; il ne se contenta pas de la menacer, il se précipita sur elle et lui fit subir les derniers outrages.

Pendant que la malheureuse se rendait au commissariat de police, Dufourny alla à l'école communale, réclama la jeune Alice Lecat, âgée de quatre ans, qu'il avait conduite à l'école le matin même. Il partit aussitôt avec elle dans la direction du boulevard Darnou. Malgré les recherches les plus actives faites immédiatement, tant par le personnel de la police que par la gendarmerie, il n'a pas été possible de découvrir les traces de cet individu, ni celles de la petite fille.

On craint que Dufourny se soit noyé avec cette pauvre enfant.

**Etat-Civil de Roubaix.** — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 janvier. — Eloi Denis, rue de Croix, cour Plaitin. — Germaine Bourgois, rue de Croix, 26 — Arthur Poulain, rue d'Iéna, 8. — Emérence Veldeman, rue Watt, cour Six, 15. — Delphin Lenfant rue d'Inkermann, 185. — Marguerite Verdy, rue de Lens, fort Cordonnier, 2.— Rosine Henry, rue des Fondeurs, cour Vienne, 11.— Jean Ghilbert, rue Jacquart, cour Frère, 3. — Jean Farvacques, rue de Lannoy fort Desprez, 5. — Julienne Bauwens, rue de Blanchemaille, 123. — Marie Christiaens, rue des Longues-Haies, 104. — Thérèse Wastyne, rue de la Longue-Chemise, cour Ferret, 6. — Adrienne Marchand, rue de l'Industrie, 18. — Cora le Duleu, rue des Longues-Haies, cour Cornil, 3 — Julienne Behiels, rue de la Barbe-d'Or, cour Vanbel, 5. — Marie Leman, rue du Fontenoy, cour Dutilleul, 7. — Henri Nys, rue du Tilleul, 12. — Richard Riselle, rue Saint-Honoré, 20. — Julie Deschepper, hameau de la Vigne, carrière Ferret, 13. — Eléonore Sanglant, rue de la Perche, sentier de la Brasserie. — Gabrielle Philips, rue de la Lys, fort Wattel, 1.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 26 janvier. — Joseph Desmet, 24 ans, gazier et Pharailde Verdonck, 21 ans, liseuse. — Jean Renoir, 30 ans, menuisier et Mathilde Vernier, 21 ans, ménagère. — Ernest Fourmentraux, 28 ans, boucher et Augustine Dhondt, 22 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 janvier. — Jules Broquet, 1 jour, rue Pellart, 5 bis. — Augustine Villet, 48 ans, ménagère, rue d'Alger, cour Seney, 4. — Edmond Dupureur, 1 an, rue de Tourcoing, 21. — Louis Levas, 6 ans, rue des Parvenus, 32. — Edouard Dubrulle, 2 mois, rue de Magenta, 14. — René Vandeputte, 1 an, rue Daubenton, 91. — Hortense Vermeeren, 2 mois, rue Turgot, maisons Duthoit. — Albertine Boutteville, 5 mois, rue de Tourcoing, 92. — Gustave Duquesnoy, 2 ans, à l'Hôtel-Dieu. — Julienne Vanlaere, 8 jours, à l'Hôtel-Dieu — Henri Gallies, 2 ans, rue Jacquart, 46.

# Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille VANDENDRISSCHE-VERRIEST qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Célina VERRIEST, décédée à Roubaix, le 26 janvier 1885, à l'âge de 4 ans et 4 mois, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le mercredi 28 courant, à 3 heures 1|2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 22.

Les amis et connaissances de la famille DE PRINS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Léon DE PRINS, courtier en cotons, décédé le 25 janvier 1885, à l'âge de 65 ans, sont

FEUILLETON DU 28 JANVIER — (N° 50.)

# LA PEAU DU MORT

XXIV

SUITE.

— D'ailleurs, est-ce qu'il vous aurait amené ici, dites, s'il avait été épris de moi ? Vous me dites des choses impossibles. Pauvre M. Montussan ! Mais il a cinquante ans, il n'est pas beau, il est chauve. Si je croyais cela, il me ferait peur.

Et l'on aurait pu deviner dans la voix de Geneviève quelque chose comme un frisson.

Lucien restait dans son fauteuil, sans mouvement, les yeux fixes. Il était anéanti.

Certes, il savait bien que Geneviève ne l'aimait pas, ne pouvait pas l'aimer. Seulement, lui entendre dire ces choses cruelles, c'était vraiment trop dur. Un sanglot lui monta à la gorge. Il crut qu'il allait étouffer et mourir là.

— Tant mieux ! pensa-t-il.

Mais non. C'était une souffrance atroce et rien de plus.

Montussan, roide, froid en apparence, mais agité par de terribles passions, se leva en faisant un certain bruit.

Il était d'une pâleur mortelle. D'un geste violent, il saisit son chapeau qui se trouvait à sa portée, et s'avança sur le seuil de la chambrette où causaient toujours Gaston et sa future.

— Pardon, mes enfants, dit-il.

Il appuya sur ce mot : « Mes enfants. »

— Pardon de venir vous enlever une minute de ce bonheur que vous goûtez en ce moment, mais je voudrais vous dire bonsoir.

— Vous partez, mon ami ! lui demanda Geneviève en se levant et en venant à lui la main ouverte.

— Oui, répondit-il sur un ton glacé auquel la jeune fille ne prit pas garde.

Il chancela.

— Qu'avez-vous ? s'écria Geneviève, vous souffrez ?

— Non, merci.

— A demain, alors.

— Peut-être, répondit-il.

Et tout d'une pièce il sortit.

XXVI

Le malheureux ne retourna chez Laurence ni le lendemain, ni le surlendemain. Il avait le cœur brisé.

On a beau se dire tout ce qu'il ne cessait de se répéter, il n'en est pas moins dur d'avoir la certitude d'un malheur aussi complet que le sien.

Non seulement Geneviève ne l'aimait pas, mais encore elle ne considérait l'amour que pouvait avoir Montussan pour elle que comme une monstruosité.

Et avec cette sereine barbarie des femmes qui comprennent mal tout ce qui ne flatte pas leur égoïsme, elle avait parlé de cet amour sur un ton qui ne pouvait laisser aucune espérance au malheureux.

Montussan se claustra et se remit à boire du punch avec frénésie.

Le jour il travaillait encore, mais le soir il se grisait pour ne pas penser à Geneviève.

Il ne lui reprochait rien d'ailleurs, malgré son désespoir. Ce n'était point la faute de la jeune fille si elle n'avait pas su le secret de Lucien, et on pouvait penser que, si elle l'eût connu, elle aurait au moins mis des formes dans ses appréciations sur un tel aveu.

Depuis le départ de Riaux, Montussan habitait seul l'atelier de son ami. Tant qu'il alla chaque soir chez Mme Largeval, il n'en sortait que pour cela.

Mais quand il eut entendu Geneviève s'exprimer d'une si cruelle façon sur l'amour qui le dévorait, il n'en bougea plus du tout.

Sa passion était devenue plus intense. Il semblait qu'elle se fût condensée, et comme il était dans sa nature de traduire l'état de son cœur par des manifestations extérieures, il faisait par jour deux ou trois portraits différents de la jeune fille.

Quant au grand portrait, le premier, le chef-d'œuvre, celui qu'il ne voulait laisser voir à personne, il l'avait rapporté dans l'atelier de Riaux, après l'avoir encadré lui-même.

Il lui avait choisi une belle place, où la lumière, tombant droit sur lui, donnait à la toile un charme et une valeur de plus, et comme il n'ouvrait à personne, il y faisait ses dévotions toute la journée.

— Celle-là ne me dira point que je suis vieux, que je suis laid et qu'on ne peut point m'aimer, s'écriait-il en la contemplant. Celle-là n'aura point une moue de dédain quand je lui dirai : je t'adore et je mourrais pour toi si tu le voulais, si tu disais un mot, si tu faisais un signe.

Le pauvre Montussan ! il eût pourtant été à demi-consolé s'il eût su que le soir où son cœur avait été broyé, s'il eût su qu'après le départ de Gaston, Geneviève avait songé à ce que lui avait dit son fiancé.

— Si c'était vrai pourtant ! murmura-t-elle, en s'accoudant à la cheminée de sa petite chambre toute blanche.

Et elle rêva longtemps.

Il lui revint à la mémoire que Lucien lui avait dit des choses bien singulières le jour où il lui avait ramené Gaston.

Il restait évident, en effet, que Montussan avait au cœur quelque passion qui le rendait bien malheureux.

Et elle répéta :

— Si c'était moi pourtant ! Si cette passion qu'il cache avec tant de soin, avec une sorte de pudeur, elle lui avait été inspirée par moi !

Elle s'arrêta comme si elle eût entrevu un abîme insondable.

— Oh ! quel malheur ! reprit-elle au bout d'un moment. Lui si bon, si dévoué, si grand ! Et pourtant cette bonté, ce dévouement, cette générosité ont bien une cause. Pauvre M. Montussan ! Moi qui serais si contente de le voir heureux. i

Elle ne voulut pas achever sa pensée.

— Mais je suis folle, reprit-elle bientôt. Quelle idée d'aller imaginer pareille chose ! Est-ce que c'est possible ? M. Montussan ne m'aime pas, j'en suis sûre, et Gaston ne sait ce qu'il dit.

Sur cette conclusion, Geneviève se mit tranquillement au lit, et le lendemain, quand au grand jour elle fut levée, il ne restait guère de traces dans son esprit de la rêverie de la veille. Quelques jours après elle n'y pensait même plus.

Sur ces entrefaites, Mme Largeval fut informée par l'avocat de son mari que l'autopsie du cadavre de Remi allait être faite.

On procéda, en effet, à l'exhumation de l'extrentier. et les médecins légistes, assistés d'un docteur désigné par Laurence, procédèrent à l'opération.

Malheureusement on ne put obtenir aucun résultat. On avait tant tardé que la décomposition était complète.

M. Mestras, ayant recommandé aux médecins du parquet d'examiner surtout le cas où Remi aurait été étranglé, toute leur attention se porta sur ce point capital.

Mais l'état dans lequel se trouvaient la tête, le cou et la poitrine du mort permit aux médecins de voir là ce qu'il leur plût.

Le docteur préposé aux expertises par les tribunaux ne manqua pas de trouver qu'il y avait contraction dans les muscles et dans les nerfs du cou.

Mais le médecin désigné par Mme Largeval démontra non moins clairement que cette contraction était la chose du monde la plus simple dans un sujet mort d'apoplexie ; qu'en somme, si l'on voulait établir qu'il y avait eu strangulation, il fallait montrer les traces de pression qui eussent déterminé, à l'endroit même où elle se serait exercée, une décomposition plus rapide. Et cela n'existait en aucune façon.

Le premier savant riposta, le second insista. Ils se chamaillèrent avec une rare énergie. Puis il fut décidé qu'un troisième expert leur serait immédiatement adjoint pour décider entre eux.

Celui-ci était un homme d'une incontestable valeur, et. ce qui valait mieux encore, un savant un peu bourru, mais absolument sincère et de bonne foi.

Quand on l'eut mis en présence des restes de Remi, il se tourna vers ses collègues et leur rit au nez.

— Comment ? dit-il, vous auriez l'un ou l'autre la prétention de vouloir trouver dans cette pourriture une trace quelconque indiquant à quelle mort cet homme a succombé ? Mais vous vous moquez de la justice et de l'accusé. Une seule chose est vérifiable en ce moment.

— Laquelle ?

— Si cet homme a été empoisonné, il est facile de s'en assurer. Mais s'il est mort d'une autre façon, même par suite d'un crime, je vous défie de l'établir péremptoirement.

Cette déclaration, qui aurait pu mettre d'accord les deux experts, eut un effet diamétralement opposé.

Chacun d'eux garda son opinion. En sorte que le docteur qui représentait Mme Largeval conclut à l'apoplexie la plus vulgaire, le médecin légiste n'hésita pas à déclarer que, dans son opinion, il y avait eu strangulation, et enfin le troisième déclara que ses deux confrères étaient des oies.

Mais le résultat final de cette aventure fut que M. Mestras adopta, et cela tout naturellement, l'opinion du médecin qui représentait le parquet.

Largeval cessa donc d'être le complice de Rouillouze, de Perlot et de Tricart, mais pour devenir l'assassin de son frère.

L'instruction devait être désormais dirigée dans ce sens, seulement cela ne pouvait pas empêcher d'admettre tout de même la première hypothèse, selon que des révélations feraient pencher pour l'un ou pour l'autre cas.

Me Glossard, l'avocat, ne tarda pas à venir avertir Laurence de ce qui s'était passé !

Il lui annonça que, vraisemblablement, Georges passerait très prochainement en Cour d'assises, les nouvelles phases de l'affaire n'ayant plus autant de côtés mystérieux qu'à l'époque où l'on se croyait en face de Remi Largeval.

(*A suivre.*) CAMILLE DEBANS.